



Commune de Cottens

Information à la population

En date du 22 octobre 2018, Monsieur Nicolas Chardonnens a démissionné avec effet immédiat de sa fonction de Syndic.

Monsieur Marc-Antoine Sauthier, dernier des viennent-ensuite de la liste n° 2 «Entente communale», a accepté son élection et, suite à son assermentation, siégera au Conseil communal dès le 12 novembre 2018.

Des informations sur la reconstitution du Conseil communal vous parviendront ultérieurement.

Le Conseil communal